

La primaire fait sauter (de joie) La Banque postale

AVANT même le second tour de la primaire de la droite et du centre, « Le Canard » est en mesure de révéler le nom du grand gagnant. Ainsi que – encore plus fort ! – celui du petit chanceux qui va tirer son épingle du jeu à l'issue de la primaire de la gauche, en janvier 2017. Dans un cas comme dans l'autre, qui va rafler la mise ? C'est... La Banque postale.

Cet établissement s'occupe, pour les deux consultations, d'encaisser les participations des votants : 2 euros chez Les Républicains, 1 euro à La Belle Alliance populaire. Multipliés par les millions de citoyens qui ont fait (ou feront) le déplacement, ça fait une jolie somme. La filiale de La Poste s'est vu confier la tâche de réceptionner les sacs de petite monnaie, de compter et d'effectuer les virements.

Mais pas seulement pour soutenir la vie démocratique du pays : d'après des documents que le Palmipède a pu consulter, La Banque postale va prélever une (confortable) commission de 8 % net sur les sommes perçues par les organisateurs des deux primaires. Certes, ladite commission sera plafonnée à 750 000 euros pour chacun des scrutins. Avec plus de 4 millions de votants au premier tour, et à 2 euros par électeur, la rémunération déjà acquise par La Poste s'élève à environ 640 000 euros pour la primaire de la droite.

Monopole du beurre

« La Banque postale est la seule à disposer d'un maillage territorial suffisant pour répondre aux besoins des partis, surtout lorsque vous avez plus

de 10 000 bureaux de vote, explique au « Canard » un spécialiste de ces contrats. Cette position de quasi-monopole lui permet d'imposer ses conditions... »

Du côté de la banque, où l'on se montre très pudique sur le sujet, on se contente d'indiquer que ce service fait partie de l'« offre de produits d'encaissement de cash de La Banque postale (...) facturée aux conditions en vigueur et d'ores et déjà pratiquée auprès d'autres clients (...), comme cela avait été le cas en 2011 pour la primaire PS ». A un détail près : lors des « primaires citoyennes » de 2011, la banque n'avait prélevé qu'une commission de... 2 %.

Bah ! comme le disait l'un des gardes du corps des Tontons flingueurs, « le prix s'oublie, la qualité reste » ! J. C.